

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBRARY

SEP 1 1980



Distr.
GENERALE
S/14163
10 septembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 9 SEPTEMBRE 1980 ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DOMINICAINE
AUPRES DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la République dominicaine auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de la décision du Gouvernement de la République dominicaine de transférer l'ambassade dominicaine en Israël, de Jérusalem-Ouest à Tel-Aviv, conformément aux dispositions de la résolution 478 (1980) du Conseil de sécurité.

Nous prions le Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer la présente communication comme document du Conseil de sécurité.
